

----- Message transféré -----

Sujet : [INTERNET] Opposition à la carrière de l'orchère

Date : Thu, 14 Oct 2021 14:57:46 +0200 (CEST)

De :

Répondre à :

Pour : pref-enqpub-orcheremeac@maine-et-loire.gouv.fr

Bonjour, nous sommes (parmi) les plus proches riverains du site de la carrière de l'Orchère et c'est avec surprise et appréhension que nous envisageons l'éventuelle réouverture de l'exploitation de cette carrière. En tout état de cause, nous y sommes extrêmement défavorables tant pour des raisons personnelles que collectives et sociales.

Au plan personnel, nous redoutons principalement le bruit quotidien du concassage et des camions. Nous redoutons également le bruit et les incidences des explosions, d'autant que notre maison est ancienne et que nous sommes certains que la MEAC ne peut pas garantir l'innocuité des ces manipulations sur une maçonnerie ancienne et fragile. Nous sommes également certains que d'extraction entraînera des poussières que nous ne pouvons pas encore quantifier, mais inévitables malgré l'engagement de la MEAC de bâcher et arroser les camions dont nous savons d'ores et déjà qu'il ne sera pas tenu au fil du temps. Il nous est inenvisageable de ne pas pouvoir étendre notre linge dehors ou devoir nettoyer régulièrement voiture, mobilier de jardin...

En ce qui concerne les camions, outre le bruit et la poussière, le passage de 30 camions par jour, en plus de ceux qui desservent déjà le Château de la Roulerie par exemple, sur des voies étroites et non adaptées nous pose aussi question. Pour les emprunter régulièrement, les routes empruntées par le trajet des camions sont dangereuses et inadaptées. Le croisement régulier d'un tracteur agricole sur la D 106 est déjà compliqué et oblige souvent à ralentir sur le bas coté, à tel point qu'un élargissement de voie a été installé près de la Maison Neuve pour tenter de faciliter les choses. Le croisement dangereux avec la D 17 à ce niveau est souvent le théâtre de collisions parfois graves compte tenu de la vitesse élevée des véhicules sur la D 17, situation qui ne risque pas de s'améliorer avec une hausse du trafic camion. Enfin le parcours les contraindra de passer par la D 17 aux voies étroites et sinueuses, sans forcément beaucoup de visibilité et sans possibilité de se croiser sur le pont au dessus de la voie de chemin de fer. La traversée de Chalennes sur Loire et du pont sur la Loire, risquent quant à eux de virer à l'enfer.

Dernier aspect qui nous effraie dans cette éventuelle réouverture de la carrière, il s'agit de la question de l'eau. Pour extraire le calcaire, la MEAC sera contrainte de pomper l'eau présente dans l'excavation sur une hauteur d'environ 25 mètres. Quel impact sur les sources, niveaux de mare (3 présentes avec forte diversité biologique à proximité de la maison), les réserves hydriques sur les

parcelles de vignes voisines et l'alimentation des puits ? Professionnellement, je suis jeune vigneron en phase d'installation avec des parcelles dans le secteur et un usage quotidien et conséquent de l'eau fournie par notre puits entre 10 et 18 mètres de profondeur. Un tarissement de ces réserves mettrait clairement en danger la survie de mon exploitation et je ne suis pas certain que la MEAC puisse nous garantir l'accès à ces ressources communes en cas de réouverture de l'extraction.

Pour ce qui est de l'impact plus global et social d'une réouverture de la carrière, à proximité immédiate de Château de la Haute Guerche classé Monument Historique et de la Corniche Angevine également site classé, on ne peut que craindre une très nette dégradation du cadre de vie pour Saint Aubin de Luigné, ainsi que des communes voisines. La destruction de cadre de vie et paysage collectif au seul bénéfice d'un projet industriel privé me semble par nature indéfendable. La réaction des différentes instances communales à cet égard semble d'ailleurs me donner raison. Il me semble aussi important de se poser la question du modèle de société que l'on souhaite voir émerger et, en ce qui me concerne, l'exploitation de ressources naturelles calcaires finies pour alimenter une agro industrie dépassée (complément d'alimentation animale industrielle ou chaulage massif des cultures) n'y a pas sa place. Je ne m'étendrai enfin pas sur les arguments imbéciles et mensongers en faveur de cette réouverture que sont l'emploi local et le circuit court du calcaire. Les chauffeurs de camions ne seront pas ni habitant, ni acteurs, ni consommateurs des communes voisines de la carrière car prestataires de service uniquement en charge du convoyage en et donc uniquement de passage. Si du calcaire est utilisée localement en amendement notamment par des viticulteurs locaux, le calcaire extrait à l'Orchère sera envoyé en Loire Atlantique pour y être retravaillé et redistribué sur tout l'Ouest de la France. Le fait de vendre directement à la parcelle est donc une grande illusion et escroquerie mentale. Vous remerciant de l'attention que vous saurez porter à ce courrier et à notre très vive opposition à la réouverture de la carrière de l'Orchère par la MEAC, cordialement.